

COMMERCANTS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Bienveillance

- Entraide,
- Conseil,
- Fidélisation...



Sécurité

- Faux billets,
- Chèques sans provision,
- Repérages...



Convivialité

- Animations,
- Décorations,
- Vitrines...

- 40% DE CAMBRIOLAGES PAR AN *

www.voisinsvigilants.org

mairie-perpignan.fr



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

* Chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur

SYSTÈME D'ALERTE SMS

Informez et soyez informé par les autres commerçants et la police municipale de tout événement suspect par simple SMS



En plus du système d'alerte SMS, vous aurez accès aux coordonnées des autres commerçants, vous pourrez publier des petites annonces, partager des dates de fermetures ou des opérations spéciales, envoyer des messages privés ...

+ de sécurité, + de convivialité pour votre commerce

DEVENEZ COMMERÇANT VIGILANT ET SOLIDAIRE

- 1 | Vous pouvez vous inscrire par mail auprès de la mairie de quartier Centre historique à l'adresse mairiequartiercentre@mairie-perpignan.com
- ou
- 2 | en retournant le formulaire ci-dessous :



FORMULAIRE À REMPLIR

Dans le cadre du dispositif VOISINS VIGILANTS, vous consentez à nous transmettre vos données à caractère personnel sur un bulletin mis à votre disposition. Elles seront utilisées afin de vous recontacter en vue de répondre à votre demande d'information.

Votre consentement Oui Non

Nom de l'enseigne :

Adresse de l'enseigne :

Nom du responsable :

Téléphone :

Courriel :

Vos données sont conservées dans un outil bureautique et supprimées dans un délai de 3 ans.

Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, sous réserve de justifier de votre identité, en contactant notre Délégué à la Protection des Données (DPO) : dpo@mairie-perpignan.com ou le secrétariat du cabinet du maire au mail suivant monsieur.le.maire@mairie-perpignan.com. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez à tout moment saisir l'autorité de contrôle (CNIL).

PERPIGNAN le,

SIGNATURE